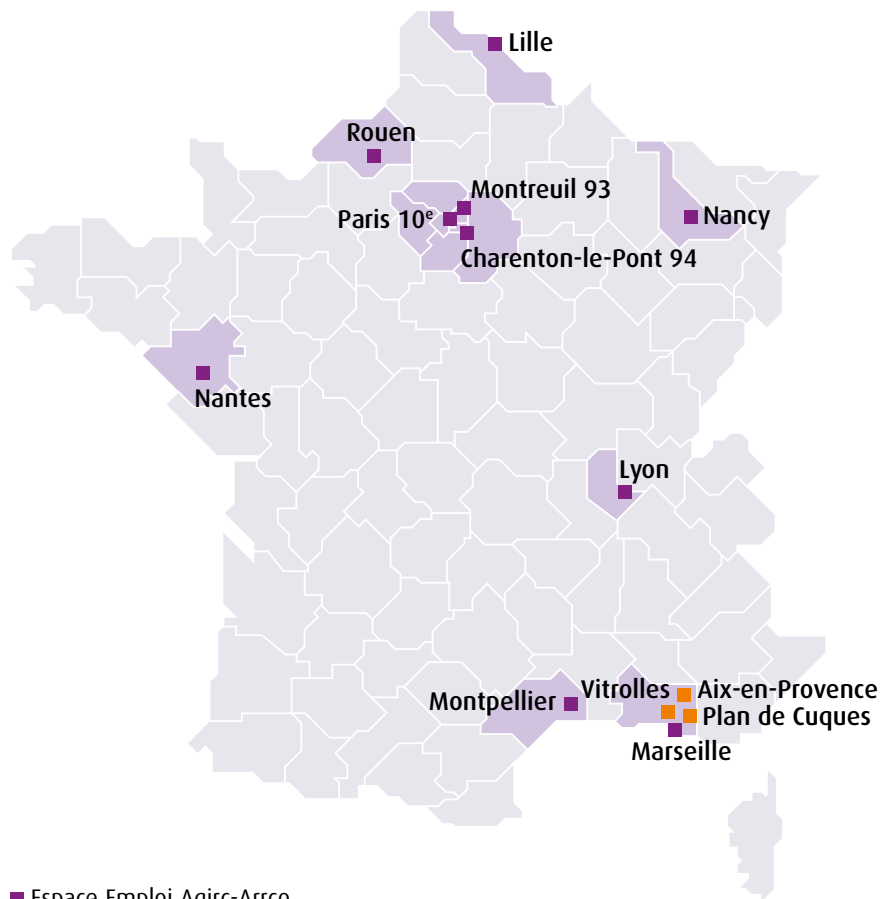


Retrouvez

nos Espaces Emploi Agirc-Arrco et nos dispositifs en région



■ Espace Emploi Agirc-Arrco
■ Antenne locale

ESPACE EMPLOI

agirc-arrco



DOC1284 01HUMANIS04-16 (Ex-1602-5 - 12/2014) - Crédits Photos : Fotolia, Goodshoot, Fancy, Istockphoto

ACTION SOCIALE

Vous accompagner
dans vos recherches d'emploi

Vous êtes à la RECHERCHE D'UN EMPLOI, HUMANIS VOUS ACCOMPAGNE dans cette démarche

Votre groupe de protection sociale peut vous aider. Forte de son expérience de plus de 20 ans, l'équipe de l'Action sociale Humanis met à votre disposition différentes propositions d'aides et d'accompagnement en fonction de votre situation.

▶ Les ESPACES EMPLOI AGIRC-ARRCO

Le groupe Humanis a développé seul ou en partenariat avec les caisses de retraite des lieux ressources pour accueillir et accompagner les salariés en recherche d'emploi.

Ces structures vous accueillent toute l'année et vous proposent un accompagnement réalisé par des professionnels de l'Action sociale et de l'insertion professionnelle.

▶ Des DISPOSITIFS sur tout le territoire pour vous permettre :

- > d'acquérir un dynamisme et reprendre confiance en soi ;
- > de rechercher l'adéquation optimale entre vos compétences et vos aspirations ;
- > de cibler vos objectifs et définir un projet ;
- > d'apprendre à démarcher des entreprises ;
- > de présenter votre candidature et vous préparer aux entretiens d'embauche.



▶ Les AIDES INDIVIDUELLES

> Aide à la formation

L'insertion professionnelle nécessite parfois d'être formé à un nouveau métier, d'actualiser ou de consolider ses connaissances. Sous certaines conditions, l'Action sociale peut vous aider à financer une formation.

> Aide à la mobilité

Des aides financières correspondant à des remboursements de frais de déplacements et d'hébergement peuvent être attribuées.

> Aides financières

Après une étude de votre situation sociale et sous conditions de ressources, il est possible d'obtenir une aide financière exceptionnelle pour faire face à un budget familial déséquilibré.

Par ailleurs, dans le cadre de votre contrat prévoyance, une prise en charge partielle de la cotisation pour les frais de santé peut être accordée en fonction de la situation du demandeur.

> Dispositif partenaire

Financements de prestation d'accompagnement par des cabinets professionnels partenaires d'Humanis.



Pour ces aides, contactez le

▶ N° Cristal 09 72 72 23 23

APPEL NON SURTAXÉ

L'équipe de l'Action sociale Humanis est à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller et si nécessaire, vous orienter en fonction de votre situation.

Pour toute question ou renseignement supplémentaire **contactez-nous** :
unite.emploi@humanis.com